

FABRIK' EUROPE

« Forum des Initiatives Européennes en Gironde pour
Lutter contre la Pauvreté et une Croissance Inclusive »

3 Juin 2016
Hôtel du Département



Ce forum est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020 UNION EUROPEENNE

Atelier 4: FABRIK'EMPLOI

Mobilisation des entreprises

Modérateur – Témoin: Olivier FOSCHIA

Responsable partenariats TRANSFER- D2C

•**Florence MENDIBOURE-BORDAS**

Coordinatrice L'emploi d'Abord

ARI

•Hervé MINVIELLE

Chef du service Insertion et dispositif RSA - DP11

Clause Sociale

•Sigrid MONNIER

Directrice Générale

Gironde Habitat

•Corinne GAGNIERE

Déléguée territoriale

Transfer

•Patrick JANNING

Gérant

AXEO Services

FABRIK'
EUROPE

ARI Insertion – « Projet L'emploi d'abord! »

Volet accompagnement
de personnes en situation
de handicap psychique

et mobilisation des
entreprises

Emploi
en milieu
ordinaire



Quelles stratégie(s) de mobilisation des entreprises?

TPE/PM
E
- 20 salariés

Opportunités d'emploi / clef d'entrée

Approche par les compétences

Adapté pour des personnes dont l'impact des troubles en emploi est faible

personnes ayant besoin d'accompagnement car ne permet pas toujours d'aborder le

Moyens: Prospection directe, veille sur les offres et marché emploi, réseau

Construction de partenariat

Approche sur la politique handicap / diversité/RSE

- Adapté pour des personnes dont l'impact des troubles est important
- Association de l'employeur à la démarche, temps de réflexion,

Temps plus long et difficulté d'ouvrir la porte de l'entreprise

+ 20 salariés, grands groupes

Moyens: outil de diagnostic Compétences RH, psychologue et ergonome Accompagnement et suivi durable
Actions de sensibilisation (conférences, groupe de travail, appui sur des réseaux employeurs)



Court terme

Moyen et long terme

Quelles stratégie(s) de mobilisation des entreprises?

Outil de diagnostic

Questionnaire mesure des représentations en amont // Université de Bordeaux

Volet RH (pratiques de recrutement, intégration, formation, emploi, etc...)
Entretiens qualitatifs acteurs clefs sur la politique handicap (achats, IRP, Médecin travail, manager, communication, etc...)
Simulation impacts financiers

Volet ergonomique (réponse à une problématique, études de postes, identifications de marges de manœuvre...)

Restitution (rapport et orale) = temps de sensibilisation

Accompagnement à la mise en œuvre et mise en lien avec les acteurs compétents

EMPLOI

Conférences, groupe de travail employeur...



Premiers résultats

Depuis janvier 2015

54 entreprises rencontrées

Sur 34 personnes adressées, 29 accompagnées

14 accès à l'emploi (48 %)

- La moitié suite à des mises en relation
- La moitié suite à des démarches rendues autonomes par l'accompagnement proposé

4 CDI

6 CDD + 6 mois

4 CDD – de 6 mois

Atelier 4: FABRIK'EMPLOI

Mobilisation des entreprises

Modérateur – Témoin: Olivier FOSCHIA

Responsable partenariats TRANSFER- D2C

•Florence MENDIBOURE-BORDAS

Coordinatrice L'emploi d'Abord

ARI

•**Hervé MINVIELLE**

Chef du service Insertion et dispositif RSA - DPII

Clause Sociale

•**Sigrid MONNIER**

Directrice Générale

Gironde Habitat

•Corinne GAGNIERE

Déléguée territoriale

Transfer

•Patrick JANNING

Gérant

AXEO Services

FABRIK'
EUROPE

Fabrik'Europe – 3 juin 2016

Atelier 4

Fabrik'Emploi :

Mobilisation des entreprises : la clause sociale



Les enjeux pour le Département

✓ Social

✓ Financier

✓ Economique

- ✓ Insertion : Compétence obligatoire du Département
- ✓ 113 870 bénéficiaires du RSA soit 3,54 % d'augmentation en 2015
- ✓ RSA : 18 à 19 millions d'euros d'allocations DU versés par le Département tous les mois
- ✓ Partenariat avec les entreprises pour améliorer le retour à l'emploi des Bénéficiaires du RSA
- ✓ 200 M€ d'investissements en moyenne pour le Département chaque année

Un outil : la clause sociale

1993 - 1995 : mise en place de la « clause du mieux disant social »

7 mars 2001 : l'article 14 du code des marchés publics donne une base légale à la clause d'insertion

2004 – 2006 : sécurisation juridique de la clause d'insertion dans les marchés publics

2005 – 2007 : décision politique du Conseil départemental de la Gironde d'utiliser la commande publique comme levier d'insertion.

⇒ **idée simple** : réserver des heures de travail à des personnes sans emploi par le biais des marchés publics passés avec les entreprises

La nécessité d'un dispositif d'accompagnement

Le Département gère en direct ses opérations et accompagne d'autres donneurs d'ordre sur les territoires non couverts par les PLIE.

Pour se faire, le Département s'appuie sur ses Chargés de Relations Entreprises qui interviennent tant auprès de l'ensemble des Directions opérationnelles du Département que pour d'autres donneurs d'ordres.

Le rôle des Chargés de Relations Entreprises du Département

Auprès des entreprises :

- **Inform** les entreprises attributaires des marchés des dispositifs d'insertion et les accompagner tout au long de leur engagement,
- **Proposer** des personnes susceptibles de bénéficier des mesures d'insertion avec le concours des organismes et des partenaires spécialisés,
- **Fournir**, à titre indicatif, la liste des opérateurs de l'insertion par l'activité économique en capacité de réaliser les heures d'insertion pour le compte de l'entreprise,
- **Suivre** l'application de la clause et évaluer ses effets sur l'accès à l'emploi en liaison avec les entreprises.

Auprès des donneurs d'ordre :

- **Informer** et sensibiliser les Maîtres d'Ouvrage au dispositif de clause sociale et à son intérêt en matière d'insertion professionnelle locale
- **Apprécier** l'opportunité de l'article du Code des Marchés Publics et adapter les modalités de la clause en fonction du secteur d'activité, de la nature de la prestation et du montant du marché
- **Accompagner** le donneur d'ordre dans le suivi de la réalisation des heures de clause d'insertion en étant le relais entre le donneur d'ordre et l'entreprise durant toute la durée du marché

Résultats

Année 2014	Au plan national	Pour le Département de la Gironde
% de marchés clausés > à 90 000 €	6,2 %	46 %
Taux de réalisation Nbre d'heures prévues/Nbre d'heures réalisés		110 %
Taux de retour à l'emploi à 12 mois	65 %	66 %
Nombre d'heures réalisées	8 millions	100 000 heures

En 2015 un partenariat avec :

- 161 Entreprises
- 41 Structures d'Insertion par l'Activité Economique
- 21 autres donneurs d'ordre (Conseil Régional ALPC, Ministère de la défense, SNCF, Domofrance, Communes de St Loubés, Saint-Michel de Rieufret, Virsac, Lacanau, Brach, Gironde Habitat...)

Intervention de Madame Sigrid Monnier

Directrice Générale de Gironde Habitat

La programmation FSE 2014-2020 pour soutenir le développement des marchés d'insertion

- Utilisation du levier FSE pour développer l'article 28 du décret d'application du 25 mars relatif aux marchés publics
- Pour favoriser le développement des marchés de service d'insertion et de qualification professionnelle sur les territoires ruraux, le Département de la Gironde propose d'accompagner les donneurs d'ordre de ces territoires en termes d'ingénierie, de conseil et de financement.

Atelier 4: FABRIK'EMPLOI

Mobilisation des entreprises

Modérateur – Témoin: Olivier FOSCHIA

Responsable partenariats TRANSFER- D2C

•Florence MENDIBOURE-BORDAS

Coordinatrice L'emploi d'Abord

ARI

•Hervé MINVIELLE

Chef du service Insertion et dispositif RSA - DPII

Clause Sociale

•Sigrid MONNIER

Directrice Générale

Gironde Habitat

•**Corinne GAGNIERE**

Déléguée territoriale

Transfer

•**Patrick JANNING**

Gérant

AXEO Services

FABRIK'
EUROPE

Merci pour votre écoute

Retrouvez l'ensemble des documents sur [Gironde.fr](https://www.gironde.fr)

FABRIK'
EUROPE